



E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/87

L'an deux mil quatorze, le deux décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 novembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : MM. BEAUME Hugues, GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel.

REFECTION DE VOIRIE : PROGRAMME 2015 HAMEAU DE SINGUIGNERET

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de programmer des travaux de réfection de voirie.

Le coût total de l'opération prévue pour la tranche 2015 au hameau de Singuigneret s'élève à la somme totale HT de 14 650,55 € selon une étude réalisée par l'entreprise « COLAS Rhône-Alpes », ZA les Condamines, 38322 EYBENS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ Décide de programmer les travaux de réfection des voies communales au hameau de Singuigneret pour l'année 2015,
- ✓ Sollicite l'aide financière du Conseil Général,
- ✓ Adopte le plan de financement suivant :

☞ Coût de l'opération HT.....	14 651 €
- Subvention attendue du Conseil Général 75 %	10 988 €
- Fonds libres de la Commune 30 %.....	3 663 €
- ✓ Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

